



Lundi
2409

Ma chère amie,

Le suis désolé de vous savoir en un
souffrante et j'espère que vous serez bientôt remise.

J'avais à raison en fait; Bazez comme ait
bien mieux l'affaire que le Sen P, mais le dernier
ne traie que pour appuyer Bazez de son autorité
de son grade, comme a fait le Sen Chamoin avec
Cuzinet en 1899. C'est donc cela que'il faut des
des au président, c.-à-d. que'il faut à côté de
Bazez (et non pour le remplacer) quelqu'un qui per
son grade ait l'autorité morale nécessaire pour
représenter le ministère. Par conséquent le vote que
j'aurais proposé conserve tout le balais; vous
m'avez que'a y faire les explications que j
viens de vous donner afin de bien faire comprendre
que, plus il y aura d'officiers, et d'un grade
élevé, venant représenter le ministère, plus l'autorité
morale de l'action de la dernière Assemblée et
efficace. Quant à l'exposé de faits, c.-à-d. au détail,
c'est, bien entendu, l'affaire de Bazez.

Qu'en un fin tous mes souhaits pour votre
santé et tout à vous

Weyss

5100

